



PAYS RHIN-BRISACH
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Demande de diagnostic ANC

Fiche récapitulative

Afin d'avoir toutes les informations nécessaires pour le rapport du diagnostic, cette fiche est à nous transmettre lors de votre demande de rendez-vous (par courrier à Communauté de Communes Pays Rhin Brisach – SPANC, 16 rue de Neuf-Brisach, BP 20045, 68600 VOLGELSHEIM ; ou par mail à l'adresse suivante natacha.stoll@paysrhinbrisach.fr).

Pour le bon déroulement du diagnostic, il est nécessaire de rendre accessible les ouvrages (fosse, bac dégraisseur, regards, etc.). Dans la mesure du possible, veuillez préparer l'ensemble des documents existants sur la filière en place (facture des matériaux, bons de vidange, plans, etc.)

Le diagnostic est soumis à redevance, la facture sera expédiée après envoi du rapport.

Adresse du dispositif ANC à diagnostiquer	
Section cadastrale	
Propriétaire	Nom-Prénom : Adresse : Téléphone :
Personne à contacter pour la visite la personne doit être présente	Nom-Prénom : Adresse : Téléphone :
Coordonnées de la personne à facturer	Nom-Prénom : Adresse :
Coordonnées de la personne à qui sera envoyé le rapport	Nom-Prénom : Adresse :
<u>Remarques :</u>	

Nom, Prénom, fonction, signature du demandeur